

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 19-02-07



Droit syndical et négociation collective : des engagements sur les principes, des pratiques hétérogènes

Le respect de la liberté syndicale et la promotion de la négociation collective, deux droits fondamentaux, recueillent plus de déclarations d'intention que d'engagements concrets parmi les groupes européens. Cependant près d'une multinationale européenne sur 10 réalise une stratégie de dialogue social et lui consacre des outils de gestion sérieux et transparents. Vigeo vient de consacrer une étude à ces sujets.

Les groupes européens les plus innovants intègrent l'exercice effectif du droit syndical et la promotion de la négociation collective à leurs stratégies managériales.

Des principes visibles et clairement énoncés sont appuyés sur des structures responsabilisées agissant elles-mêmes au moyen de formations, d'audits et de tableaux de bord. Non seulement dans les pays européens d'origine mais aussi à l'échelle mondiale.

Mais les entreprises innovantes restent minoritaires. Elles représentent 8% des 511 entreprises européennes cotées dont Vigeo a individuellement analysé les orientations et les structures de gestion.

Les 10 premières entreprises de ce panel sont :

AGF (Insurance – France)
Air France – KLM (Air Transport – France)
Carrefour (Supermarkets – France)
EDF (Electric & Gas Utilities – France)
Hennes & Mauritz (Specialised Retail – Suède)
Iberia (Air Transport – Espagne)
Philips Electronics (Technology-Hardware – Pays-Bas)
PSA Peugeot Citroën (Automobiles – France)
Skanska B (Heavy Construction – Allemagne)
Volkswagen AG (Automobiles – Allemagne)

Pour la majorité des entreprises évaluées (64%) le droit syndical et la négociation collective relèvent d'engagements, de principe ou formalisés, mais ils ne sont traduits en actes managériaux cohérents et probants que pour 10% d'entre elles et limités pour 33%

Selon Fouad Benseddik, Directeur des Méthodes de Vigeo : « Les résultats de l'étude suggèrent que les caractéristiques nationales ou sectorielles d'organisation des relations professionnelles ou de représentativité syndicale ne suffisent pas à expliquer le comportement des groupes européens à l'échelle mondiale sur ces matières. L'engagement des dirigeants est un facteur différenciant »

Vigeo valorise les accords-cadres signés entre une entreprise et une fédération syndicale internationale comme un signe d'engagement avancé, en notant qu'à ce stade nous n'avons encore observé que peu

d'indicateurs tangibles de leur déploiement, de leur suivi ou de leurs résultats. Les premiers accords ont été signés par des entreprises françaises (Danone, puis Accor). Le dernier en date concerne France Telecom.

Champ de l'étude : 511 entreprises européennes dans 17 pays, issues de 32 secteurs. La plupart d'entre elles ont une activité à l'international. Les entreprises européennes sous revue ont été analysées par Vigeo entre Novembre 2004 et Juillet 2006. Etude réalisée par Nadine Thévenet et Jordi Lesaffer

21 Février 2007: Présentation des résultats de l'étude par Nicole Notat, Présidente de Vigeo à la Conférence de l'ORSE : "L'engagement des entreprises européennes pour le dialogue social et la liberté d'expression des travailleurs. " 9h-12h30, Conseil Economique et Social (Paris 16ème)

Avec les interventions de : Walter Cerfeda (Confédération Européenne des Syndicats), François Chèreque, (Secrétaire Générale de la CFDT), Bertrand Collomb (Président de Lafarge), François Perigot (Président d'Honneur de l'Organisation Internationale des Employeurs), Daniel Richard (Président de WWF France), Guy Ryder (Secrétaire Général de la Confédération Syndicale Internationale), Olivier de Schutter, (Secrétaire Général de la FIDH), Jean-Luc Vergne (Directeur des Ressources Humaines de PSA Peugeot Citroën)

Relations presse

Thomas GERARD
+33 (0)1 49 72 46 04
thomas.gerard@vigeo.com
www.vigeo.com

A propos de Vigeo

Vigeo est le leader européen des agences de notation sociale. L'agence mesure l'engagement des entreprises sur les objectifs de responsabilité sociale, et identifie les facteurs de risque en matière sociale, environnementale et de gouvernance.

Vigeo offre deux types de services :

- des analyses ISR, des ratings d'entreprise et des benchmarks pour les investisseurs et les gestionnaires d'actifs
- des audits en responsabilité sociale pour les entreprises et les collectivités territoriales

L'équipe de Vigeo :

- 75 collaborateurs
- 14 nationalités
- 4 sites : Paris, Bruxelles, Milan, Casablanca

www.vigeo.com